



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 39/23 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉALISATION DE JARDINS POTAGERS COMMUNAUX DE LA COMMUNE DE LA ROQUE D'ANTHÉRON- MARCHÉ M 22-06 – LOT 2 : AMÉNAGEMENT PAYSAGER – SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

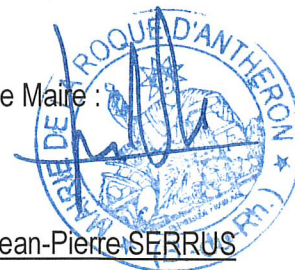
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Vu la Décision du marché n°65/22 du 27 décembre 2022 portant signature du marché
- Vu la nécessité de procéder à l'adaptation et à l'amélioration du dispositif d'arrosage et de son raccordement au forage des jardins potagers de la commune de la Roque d'Anthéron.

APPROUVE l'attribution de la signature de l'avenant n°1 des travaux de réalisation de jardins potagers communaux – Lot n°2 : Aménagement Paysager à la société SAS AMOURDEDIEU PAYSAGES représentée par Monsieur OLLIER Julien, en qualité de président dont le siège est situé 59 chemin d'Ansois – 89240 ANSOIS

DIT que le montant de l'avenant n°1 augmente de 1.68 % le montant initial du marché. Soit un montant HT de 2 355.70 € soit un TTC de 2 826.84 €. Le nouveau montant du marché est donc de 142 355.20 € HT.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 11 mai 2023

Le Maire :



Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 15/05/23
Et de la publication ou notification le 15/05/23

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
☎ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE

le 15/05/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20230511-DEC_39_23-D